



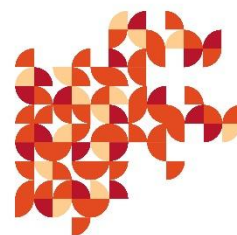
Annexe à la délibération N° 2025-709
du CM 28 en date du 27/01/2025

Le Maire,

Yves GOASDOUÉ

Budget Primitif 2025

Conseil municipal du 27 Janvier 2025



Le budget s'inscrit dans le contexte décrit lors du débat d'orientations budgétaires du 16 décembre dernier, à savoir :

- Des incertitudes sur l'évolution du contexte économique global pouvant avoir des conséquences fortes sur les dépenses de la collectivité notamment au niveau des fluides.
- Des recettes de fonctionnement qui augmentent faiblement.
- Un programme d'investissement important nécessitant de mobiliser un maximum de recettes d'investissement.

Ce budget a été réalisé en tenant compte du projet de loi de finances de décembre 2024 qui n'a pas été voté à ce jour. Des modifications pourront ainsi être apportées dès le vote de la loi de finances 2025.

La Ville souhaite également poursuivre la gestion de certains investissements en autorisation de programme / crédits de paiement.

La procédure des autorisations de programme (AP) est une dérogation au principe d'annualité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des investissements de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports d'investissement ; cela permet donc une meilleure lisibilité des résultats de clôture.

Cette procédure facilite la gestion des investissements pluriannuels et permet à la Ville de ne pas faire supporter à son budget l'intégralité d'une dépense pluriannuelle, mais seules les dépenses à régler au cours de l'exercice.

Pour 2025, la Ville de Flers va poursuivre l'AP/CP concernant l'opération d'aménagement de la place du 14 juillet et la Rénovation de la mairie.

Par ailleurs, le référentiel budgétaire et comptable M57 introduit dans ses dispositions la possibilité pour le Conseil Municipal de déléguer au Maire la faculté de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Cette fongibilité des crédits est autorisée dans la limite maximale, fixée à l'occasion du vote du budget, de 7.5% des dépenses réelles de chaque section. Lorsque l'autorisation lui est donnée, le Maire rend compte de ces mouvements de crédits auprès de l'assemblée délibérante lors de sa plus proche séance.

I - Les grands équilibres du budget

Le tableau ci-dessus présente les grands équilibres du budget primitif 2025. Cette balance reprend l'ensemble des mouvements budgétaires pour l'exercice à venir.

Le budget primitif s'équilibre :

- | | |
|------------------|-----------------|
| - Fonctionnement | 28 604 146.29 € |
| - Investissement | 16 089 368.94 € |

A- La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 17 739 640 € et les recettes réelles à 18 485 432 €.

1. Les recettes de fonctionnement

La fiscalité – Impôts directs locaux

Parmi les recettes de fonctionnement, la fiscalité représente la part essentielle pour un montant prévisionnel de 8 000 837 €, soit 43.28 % des recettes réelles.

Au budget 2025, les taux de taxe d'habitation, du foncier non bâti ainsi que le taux de foncier bâti resteront inchangés.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Détail des produits fiscaux inscrits au BP 2025 :

Ces produits restent estimatifs, en l'absence de la notification des bases,

Taxes	Taux	Produit inscrit au BP 2025
Taxe d'habitation	20.77 %	207 688 €
Taxe sur le foncier bâti	46.65 %	7 664 729 €
Taxe sur le foncier non bâti	64.04 %	128 420 €

Les autres recettes liées à la fiscalité et impôts et taxes

1- Impôts et taxes

Attribution de compensation	99 575 €
Fonds de péréquation (FPIC)	173 354 €
Total	272 929 €

2- Fiscalité locale

Impôts directs locaux	8 000 837 €
Taxe droits de mutation	230 000 €
Taxe sur les pylônes	39 000 €
Taxe sur la consommation électrique	320 000 €
Droits de place	55 000 €
TLPE	160 000 €
Taxe de séjour	1 000 €
Total	8 805 837 €

Les dotations

Les dotations n'étant pas notifiées à ce jour, les prévisions budgétaires ont été basées sur les montants 2024.

	2022	2023	2024	2025 simulé
DGF	2 515 475 €	2 495 035 €	2 490 483 €	2 490 483 €
Total DSU	2 802 004 €	2 867 304 €	2 985 620 €	2 985 620 €
<i>Dotation de solidarité urbaine de droit commun</i>	2 733 734 €	2 801 911 €	2 867 304 €	2 867 304 €
<i>Dotation de solidarité urbaine "cible"</i>	68 270 €	65 393 €	118 316 €	118 316 €
Dotation Nationale de Péréquation	409 684 €	382 558 €	393 801 €	393 801 €
Dotations de la VdF	5 727 163 €	5 744 897 €	5 869 904 €	5 869 904 €

Les autres produits de gestion courante

Ce chapitre correspond aux revenus des immeubles pour 119 125 € dont 65 000 € pour le gîte de Pont Ramond et à la redevance DSP St Sauveur pour 49 000 €

2. Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 17 739 640 € au BP 2025 contre 17 410 500 € au BP 2024, soit une augmentation de 1.89 %.

Les charges à caractère général

Ce chapitre passe de 4 700 000 € au BP 2024 à 4 925 730 € au BP 2025, soit 4.80 % d'augmentation.

L'estimation du coût des énergies est la suivante :

Imputation	Libellé	Réalisé 2022	Réalisé 2023	BP 2024	Réalisé 2024	BP 2025
60221	Combustible et carburants stockés	254 731,00 €	232 875 €	297 000,00 €	163 588 €	260 000,00 €
60612	Energie	718 246,00 €	899 925 €	908 537,00 €	817 979 €	955 349,00 €
60613	Chauffage urbain	47 435,00 €	43 223 €	55 013,00 €	38 432 €	45 000,00 €
60621	Combustible	140 107,00 €	117 310 €	237 261,00 €	101 943 €	117 566,00 €
60622	Carburants	13 233,00 €	17 966 €	20 000,00 €	65 338 €	17 000,00 €
	Total	1 173 752,00 €	1 311 299 €	1 517 811,00 €	1 187 279 €	1 394 915,00 €

A noter que le coût des carburants a augmenté en 2024, en revanche le coût des carburants stockés a diminué. En effet, la station carburant de la ville a été rénovée au cours de l'année, les utilisateurs se sont approvisionnés auprès d'une station-service pendant les travaux.

Certaines charges augmentent de manière importante, à savoir le coût des assurances + 38 000 € et la maintenance + 50 000 €, le coût des repas des écoles + 40 000 €.

Les autres charges augmentent de manière proportionnelle, en lien avec l'inflation.

Les charges de personnel

Les prévisions budgétaires passent de 10 691 000 € en 2024 à 10 797 910 € au BP2025, soit 1% d'augmentation.

Les autres charges de gestion

Ce chapitre retrace notamment les subventions aux associations à hauteur de 600 000 €, la subvention au CCAS d'un montant de 270 000 €, les indemnités des élus.

Les dotations aux provisions

La nouvelle nomenclature M57 ne permet pas d'inscrire des dépenses imprévues. Par conséquent, la somme de 300 000 € a été inscrite au chapitre 68 – Dotations aux provisions. Cette somme permettra de réaliser les éventuelles décisions modificatives en cours d'année.

3. Synthèse de la section de fonctionnement

Section de fonctionnement		BP 2024	BP 2025	BP2024/ BP 2023	Section de fonctionnement		BP 2024	BP 2025	BP2025/ BP 2024
Dépenses					Recettes				
011	Charges à caractère général	4 700 000,00	4 925 730,00	4,80%	70	Produits des services	2 405 600,00	2 597 990,00	8,00%
012	Charges de personnel	10 691 000,00	10 797 910,00	1,00%	73	Impôts et taxes	279 575,00	272 929,00	-2,38%
65	Autres charges de gestion	1 306 500,00	1 328 000,00	1,65%	731	Fiscalité locale	8 789 462,00	8 805 837,00	0,19%
66	Charges financières	400 000,00	375 000,00		74	Dotations, subventions, participations	6 613 981,00	6 522 451,00	-1,38%
014	Atténuations de produits	3 000,00	3 000,00		75	Autres produits de gestion courante	163 380,00	176 225,00	7,86%
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	10 000,00		013	Atténuations de charges	110 000,00	110 000,00	0,00%
68	Dotations aux provisions	300 000,00	300 000,00		76	Produits financiers	-	-	
042	Opérations d'ordre et amortissements	855 455,00	960 455,00		77	Produits exceptionnels			-
023	Virement à la SI	8 966 969,17	9 904 051,29		042	Opérations d'ordre		125 000,00	
					002	Résultat de fonctionnement anticipé	8 870 926,17	9 993 714,29	
TOTAL		27 232 924,17	28 604 146,29	5,04%			27 232 924,17	28 604 146,29	5,04%

B- autofinancement initial

	2 025
Epargne de gestion	1 245 792 €
- Annuité de la dette	1 082 000 €
+ Dotations d'investissement (FCTVA, Taxe d'aménagement, cession, etc...)	750 000 €
CAPACITE D'EQUIPEMENT NETTE ou EQUILIBRE REELLE	913 792 €

L'épargne de gestion prend en compte les recettes réelles - les dépenses réelles hors les intérêts de la dette. Ce montant permet de couvrir en priorité les annuités de la dette et les dépenses d'équipement.

A noter que la reprise du résultat de fonctionnement anticipé après affectation des résultats s'élève à 9 993 714.29 € dont la somme de 4 710 000 € liée à l'indemnité d'assurance de la mairie.

C- La section d'investissement

1. Les principaux investissements 2025 :

L'enveloppe budgétaire la plus importante concerne la rénovation de la piste d'athlétisme d'un montant de 1 100 000 €. Ce projet sera financé par différentes subventions Région, Etat, Département, à hauteur de 726 250 .

Viennent ensuite :

- La fin des travaux d'aménagement de la place du 14 juillet,
- La fin des travaux de rénovation de l'éclairage public
- la rénovation de la toiture de la MJC
- l'aménagement de la rue de la Géroudière et de la rue Abbé Lecornu
- la poursuite du projet de rénovation de la mairie.

Intitulé	Désignation	Dépenses	Recettes
Ateliers municipaux	Aménagement et travaux de mise aux normes	35 000 €	
MJC	Réfection toiture et chauffage	188 000 €	44 625 €
Château du Hazé	Réfection clos couvert et traitement anti-parasitaire	150 000 €	
Colombophile	Démolition	95 000 €	63 000 €
Eglise St Jean	Mise aux normes électricité et remise en route de l'horloge	61 000 €	
Pont Ramond	Travaux	25 000 €	
Bâtiments divers et autres	Parc du Château, Square Delaunay, Musée	66 100 €	6 250 €
PATRIMOINE		620 100 €	113 875 €

Intitulé	Désignation	Dépenses	Recettes
Stade du Hazé	Création d'une nouvelle piste d'athlétisme	1 100 000 €	726 250 €
Gymnase du Hariel	Remplacement du praticable	30 000 €	
Gymnases - Stades	Achat matériel	20 000 €	
Halles des sports	Rénovations diverses	14 500 €	
SPORT		1 164 500 €	726 250 €

Intitulé	Désignation	Dépenses	Recettes
Travaux	Eclairage public	575 000 €	352 000 €
	Aménagement rue de la Géroudière	450 000 €	180 000 €
	Reprise des trottoirs rue Abbé Lecornu et reprise avenue de Dijon	270 000 €	
	Achat matériel et travaux divers	127 950 €	
	Défense incendie	45 000 €	
	Aménagement de la place du 14 Juillet		50 000 €
Voirie et espaces verts		1 467 950 €	582 000 €

Intitulé	Désignation	Dépenses	Recettes
Ecoles	Végétalisation de la cour et d'une partie de l'école Paul Bert	90 000 €	45 000 €
Travaux et matériel	Travaux divers et acquisition matériel	94 000 €	15 000 €
SCOLAIRE		184 000 €	60 000 €

A cela s'ajoutent les travaux de rénovation thermique et de mise hors d'eau des écoles engagés fin 2024.

Intitulé	Désignation	Dépenses	Recettes
Centre Madeleine Louaintier	Console lumière + accessoires	4 600,00 €	
Musée	Acquisition œuvres	10 000,00 €	3 000 €
	Restauration œuvres	10 000,00 €	5 000 €
Culture		24 600 €	8 000 €

Intitulé	Désignation	Dépenses	Recettes
Informatique	Equipement informatique (micros et licences)	146 000 €	
	Cybersécurité	40 000 €	
	Migration de serveurs	20 000 €	
Informatique		206 000 €	

Intitulé	Désignation	Dépenses	Recettes
Autres investissements	Aménagement des Jardins Familiaux	10 000 €	3 000 €
	OPAH RU Flers	10 000 €	
	Terrains	32 500 €	
	Etudes (démolition immeuble des Fleurs, projet lotissement)	71 000 €	43 800 €
	Cimetière	32 000 €	
	Vidéo protection école La fontaine - Police municipale	10 000 €	
	Achat véhicules	134 900 €	
	Etude dynamisation du marché de Flers et de sa halle	20 000 €	16 000 €
	Sécurité sites (sécurité incendie, mise aux normes électricité, matériel de sécurité)	25 000 €	
	Achat matériel et mobilier divers	27 200 €	
	Divers (annonces et insertions, communication)	8 000 €	
Autres investissements		380 600 €	62 800 €

Intitulé	Désignation	Dépenses	Recettes
Rénovation Mairie	Etudes	4 710 114 €	4710114 € indemnité assurance encaissée en 2021
	Travaux		
Total		4 710 114 €	4 710 114 €

SYNTHESE

Type d'investissement	Dépenses	Recettes
Sport	1 164 500 €	726 250 €
Patrimoine	620 100 €	113 875 €
Voirie et espaces verts	1 467 950 €	582 000 €
Moyens informatiques	206 000 €	0 €
Ecoles	184 000 €	60 000 €
Culture	24 600 €	8 000 €
Divers	380 600 €	62 800 €
Rénovation mairie	4 710 114 €	4 710 114 €
TOTAL	8 757 864 €	6 263 039 €
SOLDE		2 494 825 €

2. Synthèse de la section d'investissement

Section d'investissement		BP 2024	BP 2025	BP 2025/ BP 2024	Section d'investissement		BP 2024	BP 2025	BP 2025/ BP 2024
Dépenses					Recettes				
16	1641 Remboursement des emprunts	578 000,00	707 000,00	22,32%	16	1641 Emprunt	1 613 911,00	0,00	
16	165 Caution	50 000,00	40 000,00		16	165 Caution	40 000,00	40 000,00	
20/21/23	Dépenses d'équipement	6 902 783,47	8 008 617,29		10	Dotations	1 574 995,21	1 818 613,25	
21/23	Reports	573 451,89	2 168 637,65		13	Report subventions	743 116,14	607 989,00	
202201	Opé. Rénovation mairie	4 710 114,00	4 710 114,00		13	Subventions d'investissement	1 046 600,60	2 431 225,00	
202202	Opé. Village associatif	79 338,30	-		024	Produits de cessions	2 300,00		
202301	Opé. Aménagement place du 14 Juillet	790 000,00	80 000,00						
020	Dépenses imprévues				021	Virement de la section fonctionnement	8 966 969,17	9 904 051,29	
040	Opérations d'ordre et amortissements		125 000,00		040	Opérations d'ordre	855 455,00	960 455,00	
041	Opérations patrimoniales	400 000,00	250 000,00		041	Opérations patrimoniales	400 000,00	250 000,00	
001	Résultat antérieur anticipé	1 159 659,46			001			77 035,40	
TOTAL		15 243 347,12	16 089 368,94	5,55%			15 243 347,12	16 089 368,94	5,55%

II – Budget principal - La dette

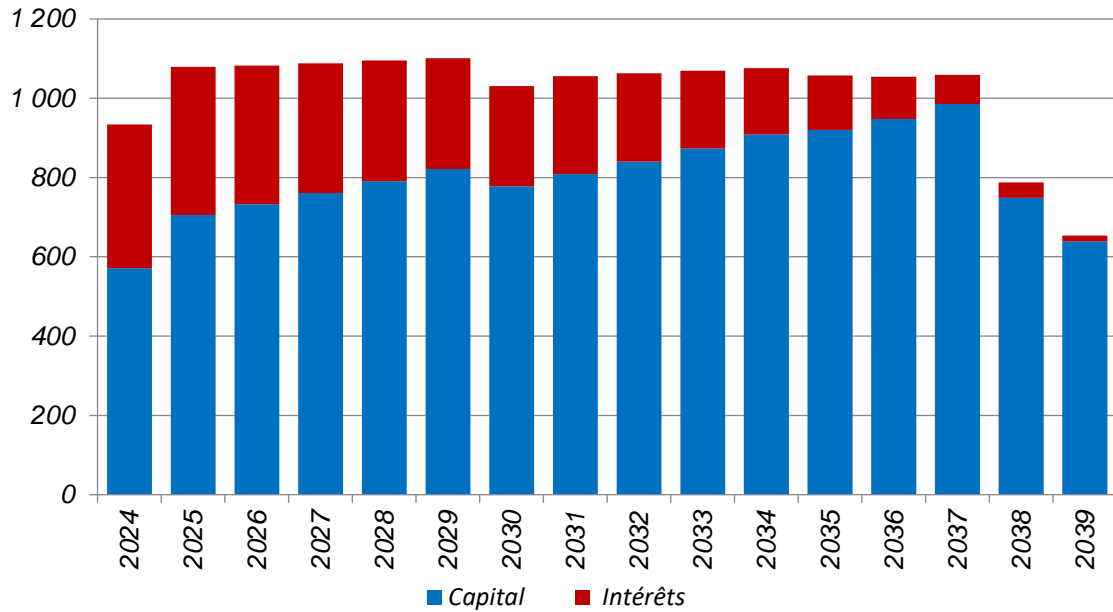
L'encours de la dette s'élève au 1^{er} janvier 2025 à 12 262 K€. La dette est composée de 7 emprunts d'une durée de vie résiduelle de 13 ans et 8 mois.

Le désendettement de la Ville de Flers, ininterrompu depuis plusieurs années, a marqué une pause en 2018 du fait de la capitalisation partielle des indemnités de remboursement anticipé liée au refinancement de 2 emprunts structurés.

La Ville détient un prêt à taux variable calculé chaque année à date d'anniversaire le 1^{er} juin, en fonction de l'écart entre le CMS 10 ans et le CMS 2 ans. En raison de la volatilité des prévisions de taux, la présentation ne tient pas compte d'un taux dégradé.

La Ville a contracté un prêt de 1 613 911 € en 2024, pour l'opération « Eclairage Public » auprès de la Banque des Territoires, à un taux de 2%.

Annuité de la dette (en milliers d'euros)



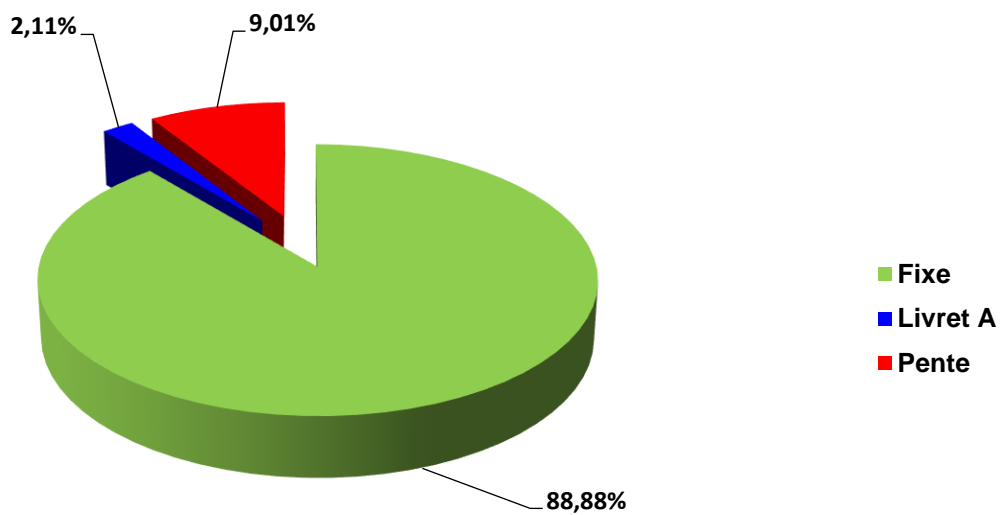
L'encours de la dette est composé à

88.88 % d'emprunts à taux fixe

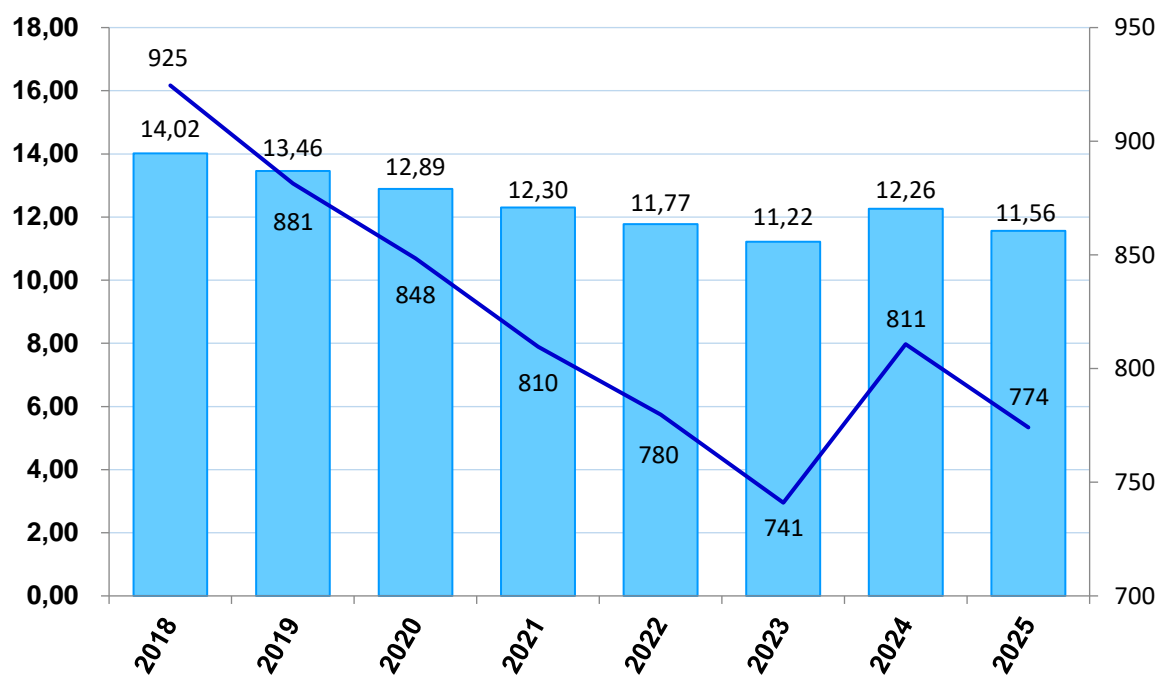
9.01 % d'emprunts à pente

2.11 % d'emprunts indexés sur le livret A

Dettes par type de risque



Evolution de l'encours de dette au 31/12 depuis 2018 (en millions d'euros)



Après une augmentation en 2024 liée à la réalisation du nouvel emprunt, cité précédemment, l'encours de la dette par habitant reprend sa tendance baissière à 774 € contre 811 € en 2024 en relation avec la contraction de l'encours de dette.

Budget Lotissement

Ce lotissement comprend 6 parcelles, 5 sont à ce jour vendues.

Le budget Lotissement s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement		BP 2024	BP 2025	Section de fonctionnement		BP 2024	BP 2025
Dépenses				Recettes			
011	Charges à caractère général	16 527,80	21 253,62	70	Produits des services	45 000,00	0,00
042	Opérations d'ordre dt amortissements	42 273,90	22 010,00	042	Opérations d'ordre	50 000,00	30 000,00
023	Virement à la SI	50 000,00		002	Résultat de fonctionnement anticipé	13 801,70	13 263,62
TOTAL		108 801,70	43 263,62			108 801,70	43 263,62

Section d'investissement		BP 2024	BP 2025	Section d'investissement		BP 2024	BP 2025
Dépenses				Recettes			
040	Opérations d'ordre dt amortissements	50 000,00	30 000,00	021	Virement de la section fonctionnement	50 000,00	
001	Résultat antérieur anticipé	42 273,90	22 009,14	040	Opérations d'ordre	42 273,00	22 010,00
				16	Avance BP Principal		29 999,14
TOTAL		92 273,90	52 009,14			92 273,00	52 009,14